



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Première session, 57^e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 27

le mercredi 6 avril 2011

AFFAIRES COURANTES

Prière

Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)

Présentation d'invités

Félicitations et hommages (10 minutes)

Présentation de pétitions

Réponse aux pétitions et aux questions écrites

Présentation des rapports de comités

Dépôt de documents

Déclarations de ministres

Déclarations de députés (10 minutes)

Questions orales (30 minutes)

Dépôt de projets de loi

Avis de motion

Avis d'affaires émanant de l'opposition

Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Reprise du débat sur la motion portant que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement. (Motion 18)

Débat interrompu faute de temps.

Reprise du débat le mercredi 6 avril 2011.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture sera ordonnée

16, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension.* L'hon. M^{me} Blais, c.r.

17, *Loi modifiant la Loi sur la police.* L'hon. M. Trevors.

18, *Loi modifiant la Loi sur les mesureurs.* L'hon. M. Northrup.

19, *Loi modifiant la Loi sur les produits forestiers.* L'hon. M. Northrup.

20, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne.* L'hon. M. Northrup.

21, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune.* L'hon. M. Northrup.

COMITÉ PLÉNIER

6, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation.* L'hon. M. Fitch.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ RENVOYÉS AU COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

15, *Loi modifiant la Loi concernant les officiels de la construction et l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick.* M^{me} Wilson.

COMITÉ DES SUBSIDES

Budget de capital, 2011-2012

Budget supplémentaire, volume II, 2009-2010 (adopté le 15 décembre 2010)

Budget supplémentaire, volume I, 2010-2011 (adopté le 15 décembre 2010)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions réglées

Motion 9 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 30 novembre 2010.

Motion 14 — L'hon. M. Higgs. Débat sur la motion le 14 décembre 2010 ; adoption de la motion le 14 décembre 2010.

Motion 17 — L'hon. M. Alward. Adoption de la motion le 14 décembre 2010.

Motion 19 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 15 décembre 2010.

Motion 20 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 15 décembre 2010.

Motion 27 — L'hon. M. Williams. Adoption de la motion le 23 mars 2011.

Motion 28 — L'hon. M. Williams. Adoption de la motion le 23 mars 2011.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 5 — M. Haché, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 2 décembre 2010, la résolution suivante :

attendu que le nouveau gouvernement progressiste-conservateur a fait une promesse électorale d'ouverture et de transparence ;

attendu que la plate-forme électorale du Parti progressiste-conservateur a promis une « gestion responsable de nos finances publiques » ;

attendu que le premier ministre a déclaré publiquement que la plate-forme électorale de son parti constituait son contrat avec la population du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a, depuis le 12 octobre 2010, nommé plusieurs membres bien en vue du Parti progressiste-conservateur à des postes très rémunérateurs de conseils, de corporations, d'organismes et de commissions de la province ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement de dévoiler complètement le processus de recrutement et d'engagement suivi depuis le 12 octobre 2010 pour nommer les membres de conseils, de corporations, d'organismes et de commissions de la province.

Motion 10 — M. Kenny, appuyé par M. Arseneault, proposera, le jeudi 9 décembre 2010, la résolution suivante :

attendu que le projet de remise à neuf de Point Lepreau accuse un retard de trois ans par rapport au calendrier et qu'il dépasse de 1 milliard de dollars le budget prévu ;

attendu que l'ancien gouvernement progressiste-conservateur a signé en 2006 l'entente visant la remise à neuf ;

attendu que les retards qu'accuse le projet de remise à neuf obligent la province du Nouveau-Brunswick à acheter de l'électricité de sources extraprovinciales, ce qui coûte environ 1 million de dollars par jour ;

attendu que le ministre de l'Énergie a déclaré à la Chambre que son gouvernement n'acceptera du gouvernement du Canada rien de moins que la compensation intégrale des frais de l'électricité de remplacement ;

attendu que le premier ministre du Canada a déclaré publiquement que le gouvernement fédéral ne respectera que ses obligations contractuelles à l'égard du projet de remise à neuf ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de réclamer au gouvernement fédéral la compensation intégrale des frais de l'énergie de remplacement qu'occasionne le retard dans le projet de remise à neuf à Point Lepreau, dans l'intérêt de toute la population du Nouveau-Brunswick.

***Amendement proposé par l'hon. M. Leonard, appuyé par l'hon. M. P. Robichaud :
que la motion 10 soit amendée comme suit :***

dans le premier paragraphe du préambule, par l'insertion, après « 1 million de dollars » de « , selon les estimations, » ;

par la substitution, au deuxième paragraphe du préambule, de ce qui suit : « attendu que les retards se sont produits pendant que l'ancien gouvernement libéral était au pouvoir ; » ;

dans le troisième paragraphe du préambule, par la substitution, à « acheter de l'électricité de sources extraprovinciales, ce qui coûte », de « supporter des dépassements de coûts de projet globaux d' » ;

dans le quatrième paragraphe du préambule, par la substitution, à « frais de l'électricité de remplacement », de « dépassements de coûts de projet » ;

par la suppression du cinquième paragraphe du préambule ;

dans le paragraphe de la résolution, par la substitution, à « frais de l'énergie de remplacement », de « dépassements de coûts de projet ».

[Débat interrompu faute de temps.]

Motion 21 — M. Collins, appuyé par M. Kenny, proposera, le jeudi 23 décembre 2010, la résolution suivante :

attendu que, selon la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, les frais de scolarité des étudiants inscrits à un programme de premier cycle en arts au Nouveau-Brunswick, qui se chiffrent en moyenne à 5 423 \$, ont été gelés au cours des quatre dernières années universitaires, soit 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 ;

attendu que des frais de scolarité abordables sont très importants pour permettre aux étudiants l'accès à l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick ;

attendu qu'il est largement reconnu qu'une population active instruite est essentielle pour l'avenir du Nouveau-Brunswick ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à faire en sorte que les études aux universités publiques du Nouveau-Brunswick continuent d'être abordables et accessibles.

[Débat interrompu faute de temps.]

Motion 22 — M. Collins, appuyé par M. Albert, proposera, le jeudi 23 décembre 2010, la résolution suivante :

attendu que l'éducation postsecondaire est cruciale pour la prospérité future du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le gouvernement libéral précédent a fait des investissements records dans nos universités et nos collèges communautaires, y compris du financement tant pour l'infrastructure que pour les programmes ;

attendu que le gouvernement libéral précédent a présenté un des programmes les plus complets du pays en vue de s'attaquer aux questions de l'accès à l'éducation postsecondaire et de l'endettement étudiant ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à continuer de montrer son engagement à l'égard de l'éducation postsecondaire pour que l'accès continu à l'éducation postsecondaire demeure une priorité.

Motion 35 — M. Haché, appuyé par M. Melanson, proposera, le jeudi 7 avril 2011, la résolution suivante :

attendu que le crédit d'impôt pour production cinématographique du Nouveau-Brunswick est une composante essentielle du mandat de Film Nouveau-Brunswick de promouvoir et d'appuyer le développement d'une industrie du film économiquement viable et dynamique au Nouveau-Brunswick ;

attendu que le gouvernement conservateur a éliminé le financement pour le crédit d'impôt pour production cinématographique du Nouveau-Brunswick ;

attendu que l'industrie du film au Nouveau-Brunswick est une industrie de plusieurs millions de dollars et qu'un investissement de 3,5 millions de dollars en 2009 a généré 55,8 millions de dollars en retombées économiques pour la province ;

attendu que, sans le crédit d'impôt pour production cinématographique du Nouveau-Brunswick, les compagnies de production et d'autres membres de l'industrie vont tout simplement aller ailleurs ;

attendu qu'au moins deux compagnies de production cinématographique ont déjà annoncé leurs plans de quitter la province depuis l'annonce de l'élimination du crédit d'impôt pour production cinématographique, emportant des emplois avec elles ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à reconnaître l'importance du crédit d'impôt pour production cinématographique du Nouveau-Brunswick et à rétablir ce crédit d'impôt.

Motions portant dépôt de documents

Motion 23 — M. Fraser, appuyé par M. Albert, proposera, le jeudi 31 mars 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la liste des noms, des appellations d'emploi, des descriptions de poste et de la rémunération des personnes, notamment les chefs de cabinet, les adjoints spéciaux et les conseillers en matière de politiques, engagées par la province — les ministères, les corporations de la Couronne, les conseils, les commissions et les organismes — depuis le 12 octobre 2010 dans les catégories suivantes : à contrat, à durée déterminée, à titre occasionnel, à temps partiel ou à plein temps.

Motion 24 — M. Melanson, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 31 mars 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements détaillés — y compris les dossiers de vol, la destination finale, la durée du séjour, les escales imprévues et les occupants — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, relativement à l'exploitation et à l'utilisation depuis le 12 octobre 2010 de l'avion loué par la province, et tout autre avion loué par la province du Nouveau-Brunswick depuis le 12 octobre 2010.

Motion 25 — M. Doucet, appuyé par M. Bertrand LeBlanc, proposera, le jeudi 31 mars 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information que détient le gouvernement relativement aux campagnes de publicité lancées à l'intérieur et à l'extérieur du Nouveau-Brunswick par l'actuel gouvernement progressiste-conservateur depuis le 12 octobre 2010, y compris les annonces publicitaires visant les consultations, dont les mandats, les missions, les budgets, les listes d'entreprises, les dirigeants des entreprises, les contrats adjugés aux entreprises, le personnel, les salaires, la transcription des annonces, les modalités de soumission, les listes des soumissions et des propositions ainsi que copie des contrats.

Motion 26 — M. Albert, appuyé par M. D. Landry, proposera, le jeudi 31 mars 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la liste des noms, des appellations d'emploi, des descriptions d'emploi et de la rémunération de toutes les personnes occupant un poste à contrat, à durée déterminée, à titre occasionnel, à temps partiel ou à temps plein transférées à un autre ministère par la province depuis le 12 octobre 2010, y compris les corporations de la Couronne, les conseils, les organismes et les commissions.

Motion 30 — M. Kenny, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 31 mars 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre des ministères, des organismes ou des personnes du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial concernant la remise à neuf de Point Lepreau.

Motion 31 — M. Fraser, appuyé par M. Albert, proposera, le jeudi 7 avril 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance de tout genre depuis le 1^{er} novembre 2010 ayant trait à l'école élémentaire St. Andrews, à Miramichi, entre les membres du personnel et les représentants élus du conseil scolaire du district 16 et du conseil d'éducation du district 16, les parlementaires, les chefs de cabinet de ces derniers, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Approvisionnement et des Services et le cabinet du premier ministre, relativement à toute question susceptible de toucher la santé et la sécurité des enfants, du personnel ou du grand public. L'information demandée comprend notamment les avis, les recommandations, les estimations du coût des travaux de réparation et d'autres documents liés à la question de la moisissure à l'école élémentaire St. Andrews et à d'autres questions susceptibles d'avoir un effet semblable sur les personnes qui fréquentent cette école.

Motion 32 — M. Arseneault, appuyé par M. Kenny, proposera, le jeudi 7 avril 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés depuis le 27 septembre 2010 entre des ministères provinciaux, le Bureau du Conseil exécutif, le cabinet du premier ministre, des organismes ou des personnes et Énergie NB relativement à la centrale de Dalhousie.

Motion 33 — M. Boudreau, appuyé par M. Melanson, proposera, le jeudi 7 avril 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre, d'une part, des ministères, le Bureau du Conseil exécutif, le Cabinet du premier ministre, des organismes ou des personnes du gouvernement provincial et, d'autre part, des organismes ou des particuliers qui ont participé aux consultations prébudgétaires concernant l'annulation du financement du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick.

Motion 34 — M. Haché, appuyé par M. Melanson, proposera, le jeudi 7 avril 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, y compris la correspondance, consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, échangés entre les ministères provinciaux, le Bureau du Conseil exécutif, le Cabinet du premier ministre, les agences, les personnes, les organisations ou les particuliers qui ont pris part au processus des consultations prébudgétaires concernant l'élimination du financement du crédit d'impôt pour production cinématographique du Nouveau-Brunswick.

Motion 36 — M. Doucet, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 7 avril 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre, d'une part, des ministères, le Bureau du Conseil exécutif, le Cabinet du premier ministre, des organismes ou des personnes du gouvernement provincial et, d'autre part, des ministères, le Bureau du Conseil privé, le Cabinet du Premier ministre, le cabinet du ministre régional, le cabinet du député Rodney Weston, des organismes ou des personnes du gouvernement fédéral relativement au pont portuaire de Saint John.

Motions réglées

Motion 3 — M. Kenny. Débat sur la motion le 2 décembre 2010 ; adoption de la motion amendée le 2 décembre 2010.

Motion 4 — M. D. Landry. Débat sur la motion le 9 décembre 2010 ; adoption de la motion amendée le 9 décembre 2010.

Motion 11 — M. Melanson. Débat sur la motion le 9 décembre 2010 ; adoption de la motion amendée le 9 décembre 2010.

Motion 15 — M. Collins. Débat sur la motion le 16 décembre 2010 ; adoption de la motion amendée le 16 décembre 2010.

Motion 16 — M. Albert. Débat sur la motion le 31 mars 2011 ; rejet de la motion le 31 mars 2011.

Motion 29 — M. Boudreau. Débat sur la motion le 31 mars 2011 ; rejet de la motion le 31 mars 2011.

MOTIONS RETIRÉES (DOCUMENTS DÉPOSÉS)

Retrait des motions 1, 2, 6, 7, 8, 12 et 13 le 29 mars 2011.

PÉTITIONS

- 1, L'hon. M^{me} Stultz — présentée le 26 novembre 2010. (Réponse, le 22 décembre 2010)
- 2, L'hon. M. Fitch — présentée le 9 décembre 2010. (Réponse, le 17 janvier 2011)
- 3, M. Fraser — présentée le 25 mars 2011.
- 4, M^{me} Wilson — présentée le 25 mars 2011.
- 5, M. McLean — présentée le 25 mars 2011.
- 6, M. Fraser — présentée le 29 mars 2011.
- 7, M. D. Landry — présentée le 29 mars 2011.
- 8, M. Malloch — présentée le 30 mars 2011.
- 9, M. Fraser — présentée le 31 mars 2011.
- 10, M. Lifford — présentée le 1^{er} avril 2011.

RAPPORTS DE COMITÉS

Premier rapport du Comité spécial de Point Lepreau —présenté le 17 décembre 2010.

Premier rapport du Comité permanent des corporations de la Couronne
—présenté le 17 décembre 2010.

Premier rapport du Comité permanent des prévisions budgétaires
—présenté le 17 décembre 2010.

Premier rapport du Comité permanent de modification des lois
—présenté le 17 décembre 2010.

Premier rapport du Comité permanent des hauts fonctionnaires de l'Assemblée
—présenté le 17 décembre 2010.

Premier rapport du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé
—présenté le 17 décembre 2010.

Premier rapport du Comité permanent des privilèges —présenté le 17 décembre 2010.

Premier rapport du Comité permanent de la procédure
—présenté le 17 décembre 2010.

Premier rapport du Comité permanent des comptes publics
—présenté le 17 décembre 2010.

Loredana Catalli Sonier, c.r.,
greffière de l'Assemblée législative